



L'emploi doit être mis à l'abri de la spéculation... Ainsi que l'information !

VOS titres normands souffrent de deux stratégies, dont chacune à elle seule suffit pour créer les conditions de la casse de l'entreprise.

L'une, directement issue des Etats Généraux de la Presse, soufflée à Nicolas Sarkozy par l'institut Montaigne, composé des représentants des entreprises du CAC 40, les plus libérales et spéculatives qui soient : Areva, AXA, BNP Paribas, Bouygues, Groupe Dassault, Eads, HSBC, Total, Vinci, etc.

L'autre est inhérente à l'inertie de l'actionnaire qui s'abstient d'investissements pour le développement à long terme dans le pôle des quotidiens normands.

Montaigne ? Le GPS de Sarkozy !

La presse quotidienne, qu'elle soit régionale ou nationale, intéresse donc au plus haut point, l'institut de réflexion du CAC 40 ! Bien évidemment, celui-ci voit dans ce support « d'information » de masse (13 millions de quotidiens), l'opportunité d'une tribune de « communication » au service des grandes entreprises et des affaires. Une mécanique bien huilée se met alors en marche avec dans les rouages, la complicité du gouvernement pour satisfaire les patrons du CAC 40.

Le premier acte ? La rédaction d'un rapport visant à « dresser » les difficultés de la profession et susciter des propositions ultralibérales de gestion des titres comme toutes autres entreprises marchandes, en faisant fi des lois régissant la presse et sa spécificité.



Quelles propositions ?

« Mettre en place un plan de réformes de la presse, dans lequel l'obtention des aides serait strictement conditionnée à la restructuration des entreprises. Les titres abusant des largesses de l'État seraient, après audit et suite à une période de trois ans, obligés de rembourser les aides perçues à titre exceptionnel. »

Pour l'Institut Montaigne, il faut supprimer des emplois ! Quid des contenus et des conditions de travail des salariés ? La crise financière a simplement consommé des milliers de milliards d'argent public au niveau mondial !

« Adopter ensuite une loi pré-

voyant, au nom de la liberté de la presse, la suppression définitive des aides directes... financer des plans sociaux dans les imprimeries et mettre fin au monopole de l'embauche détenu par la CGT, en dédommageant généreusement les intéressés. »

Pour l'Institut Montaigne, au nom de la liberté de la presse, il faudrait supprimer les aides ! Cette proposition a pour seule vocation de servir sur un plateau la presse quotidienne aux banques ou aux grandes entreprises, à l'instar de Dassault (Groupe Le Figaro), Bolloré (Direct Matin). C'est bien au nom de la liberté de la presse que le Conseil National de la Résistance (CNR) dans sa grande sagesse avait décidé de mettre la presse à l'abri des puissances financières et étrangères.

« Accorder des aides spécifiques aux titres ou groupes qui lanceraient dans les trois ans la construction ou la modernisation d'imprimeries indépendantes en province ou se regrouperaient pour imprimer sur un site commun en région parisienne. Réserver une part du plan d'aide de trois ans aux entreprises qui décident d'imprimer à l'étranger, soit en construisant leur propre imprimerie, soit en passant des accords avec des imprimeries lo-

cales, pour développer leur distribution à l'international. »

Pour les entreprises du CAC 40, dont le sport favori est la spéculation sur les marchés mondiaux et la délocalisation, il faudrait aider les éditeurs à se faire imprimer à l'étranger. Une fois de plus quid des contenus ? Le bouclage du journal à 16 heures, pour être portée le lendemain à 7 heures. Quid de l'emploi sur le territoire, au plus près de la zone de diffusion !

« Assouplir le dispositif anti-concentration concernant la presse quotidienne, en autorisant tous les groupes européens à posséder, quel que soient leurs autres actifs, un quotidien national payant et un gratuit, pour la presse quotidienne régionale, déjà caractérisée par des monopoles locaux. »

Nos journaux, nos lecteurs, nos emplois valent plus qu'une dette bancaire

Et ta soeur ! En terminer avec le pluralisme, garant de démocratie, permettre des éditeurs intouchables au Luxembourg ou en Suisse !

« Modifier le régime des droits d'auteur, pour les articles et les photographies de presse quand ils sont produits par des journa-

listes ou photographes salariés, en intégrant cette rémunération supplémentaire directement dans le contrat de travail. »

Une belle affaire, l'œuvre éditoriale pouvant être intégrée à une base unique vendue à d'autre titre et modifié.

« Aligner sur le régime de droit commun, par une renégociation complète de la convention collective de la presse quotidienne, les indemnités de licenciement liées à la clause de conscience ou de cession des journalistes. »

Pour les grands patrons, détruire les conventions collectives, les acquis sociaux, l'histoire sociale de la profession. Le salarié serait « dans le meilleur des mondes » exclu d'un cadre collectif pour être exposé au gré à gré, au rapport de force unilatéral de l'employeur. Table rase du passé, le seuil à peine acceptable pour l'Institut Montaigne : un code du travail en pleine réécriture.

L'absence de soutien du Ministère de la Culture (Ministère de tutelle), l'aveu d'impuissance du Ministère du Travail concernant les redressements judiciaires de « France-Soir », de « La Tribune », de « Comareg » et « d'Hebdo-print » avec ses 1.650 suppressions d'emplois (2010) et les menaces qui pèsent sur « Paris-Normandie » dans le Groupe Hersant Média (GHHM), nous permettent de penser que le gouvernement a fait sien le rapport de l'Institut Montaigne !

Il nous appartient donc, à nous salariés de la profession, de faire campagne, d'informer, de fédérer pour la défense de l'information et de ses emplois. Mais aussi de militer pour une loi, garantissant le pluralisme de la presse, pour un label de la presse d'information généraliste et politique...

Comme si cette attaque ultralibérale ne suffisait pas, le pôle des quotidiens normands vit le désengagement de son actionnaire, malgré les efforts consentis par les salariés.

En 2004, la SNPR, société éditrice de Paris-Normandie fusionne avec La Presse Havraise, société éditrice du Havre Presse, du Havre Libre et du Progrès de Fécamp.



Photos assemblée générale du personnel du 30 janvier 2012

(suite de la Une)

Cette fusion, aux dires de la direction devait mettre la nouvelle entreprise Société Normande d'Édition et d'Impression (SNPEI) à l'abri de tous risques financiers.

Quatre-vingts emplois alors furent supprimés (plus de 100 à ce jour) ! En guise de modernisation de l'outil industriel à l'imprimerie, l'actionnaire opta pour un reconditionnement des rotatives, dont l'une fut mise en route en 1977 et l'autre en 1979.



Cette modernisation, déjà obsolète, portait en son sein l'impossibilité de tout développement des travaux d'impressions, donc d'un chiffre d'affaire complémentaire à l'imprimerie. L'éditeur le savait !

160 millions ! Plutôt que d'investir dans la presse normande pour lui assurer les moyens de sa pérennité, Philippe Hersant, à travers GHM, se porte acquéreur de Nice Matin et de La Provence pour 160 millions d'euros.

Cette acquisition a été réalisée sur de l'endettement, GHM ne peut rembourser les banques, le marché de la publicité est ralenti avec la crise financière. Le groupe se sépare alors, dans la violence la plus extrême pour les salariés, de sa presse d'annonce gratuite : la société éditrice de « Paru-Vendu », la Comareg, et d'Hebdoprint, assurant le pré-pressé et l'impression des journaux gratuits.

La Direction, lors du comité de groupe du 22 octobre 2010, répondait par la négative aux questions sur d'éventuels développements des titres, mais par l'affirmative quant à la restructuration des entreprises avec le levier de la masse salariale !

Vente après Paru Vendu ! Pour faire face à l'endettement, Philippe Hersant négocie un rapprochement avec le Groupe Rossel société éditrice entre autres titres La Voix du Nord, Nord Eclair, Le Soir (Bruxelles) et les banques, au Comité Interministériel de Restructuration Industrielle (CIRI).

Il obtient auprès des banques un abandon de créances de 50 millions d'euros. Mais pourquoi faire ? Il rachète en nom propre 25 % des parts détenues par GHM dans son empire de presse suisse, ainsi que le golf familial de Nantilly, puis se déclare toujours acquéreur de journaux, au pays des Helvètes.

C'est bien cette gestion, cette politique qui conduit aujourd'hui la presse quotidienne régionale normande vers le gouffre.

Notre syndicat SILPAC CGT ne se

borne pas à la simple expression de défense des intérêts des salariés de l'information, de leurs emplois et de leurs conditions de travail, mais se déclare « es qualité » défenseur du bien collectif que sont nos journaux, contre son exposition sur l'étal de la finance.

S'il est entendu que l'endettement de GHM déprécie la valeur de notre entreprise, il ne déprécie pas pour autant la valeur de nos journaux, de notre travail, de

son lien social et de l'exigence de lecture que vous êtes en droit de réclamer.

Pour notre organisation syndicale, il y a bien un remède à la crise dans laquelle nos journaux ont été enfermés.

Nos propositions

Nous proposons une restructuration intelligente, basée sur la ressource humaine, les salariés, sans aucune suppression d'emplois, pour reconquérir un lectorat qui n'a pas décidé d'arrêter de lire et de s'informer.

En rouvrant les agences fermées pour se réapproprier l'information locale et le lien avec le lectorat et la population, véritable richesse de l'entreprise.

Développer les offres éditoriales avec des suppléments gratuits, mais aussi des cahiers thématiques payants, traitant des sujets tels que les activités portuaires et logistique, l'agriculture, la science et la chimie, etc., en Haute-Normandie.

Développer l'information avec les institutionnels, les collectivités territoriales, les décideurs, les associations, tous les acteurs de la vie des Haut-Normands.

Développer des sites Internet complémentaires au support papier et non en concurrence de celui-ci, n'opposant pas les modèles économiques.

Développer des savoir-faire avec des partenariats.

Se positionner sur la création événementielle, sous les « marques » de nos titres.

Multiplier les éditions pour une meilleure prise en compte de l'information de proximité, du territoire, de la ville et de ses quartiers.

Redonner au Havre Libre sa ligne éditoriale, ainsi répondre à un lectorat, au pluralisme, etc.

Chers lecteurs, chers collègues, chers citoyens, cette bataille est de l'intérêt général, notre syndicat va la mener. Celle-ci va être difficile, mais avec vous, ensemble nous pouvons défendre la presse écrite et ses emplois.

Pour le SILPAC-CGT
Steve BENETEAU

Avertissement aux groupes Hersant Média et Voix du Nord

Publié par les syndicats suivants : Nice Matin (Chambre syndicale typographique niçoise) ; L'Est Eclair, Libération Champagne (Syndicat du Livre Filpac CGT Troyes) ; Pôle Champagne Ardenne Picardie : L'Union, L'Ardennais, L'Aisne Nouvelle et Publicité Régie (Syndicat du Livre Filpac CGT Reims) ; Pôle normand : Paris Normandie, Le Havre libre, Le Havre Presse, Le Progrès de Fécamp, Liberté dimanche et Havre dimanche (SILPAC CGT Rouen, Le Havre et leurs régions) ; La Voix du Nord, Nord Eclair (Filpac CGT Métropole Nord).

Les syndicats des groupes Hersant Média et La Voix du Nord refusent le climat de peur, d'incertitude et d'angoisse que les directions répandent pour que les salariés soient réduits à une situation d'attente, où ils seraient spectateurs passifs de leur propre sort.

Les syndicats exclus, avec les salariés, des manœuvres de fusion-absorption, considèrent que le pool bancaire des créanciers et les états-majors des deux groupes mettent en péril les titres qu'ils prétendent s'échanger, et font courir un grave danger aux emplois de l'ensemble salariés sur qui reposent la presse et son avenir.

Pour les syndicats signataires, les acteurs de la fusion dévalorisent les journaux, puisque seule la dette de Philippe Hersant pèse dans les choix et les décisions, alors que celui-ci roule sur l'or en Suisse.

Comme si les capitaux ne connaissent qu'un seul trajet, de la France vers le paradis fiscal helvète... La Voix du Nord assigne à Hersant le rôle de nettoyeur, tandis que lui espère rester aux manettes par delà la transaction financière.

Les vendeurs, acheteurs, créanciers, et avec eux le gouvernement qui les couvre, doivent savoir que les syndicats signataires de la présente déclaration ont passé un pacte de solidarité, proposé à tous les salariés et tous les autres syndicats :

- Pas un emploi ne doit rester sur le carreau avant, pendant et après la transaction, gardée soigneusement secrète.

- Si un titre, en tout ou partie, devait être touché, alors tous les syndicats réagiraient avec le même objectif : défendre tous ensemble l'emploi et l'information.

- La presse d'information générale, sur support papier ou numérique, est un acquis démocratique

trou sérieux pour le laisser filer au déballeage du marché.

- L'action solidaire et collective est le seul moyen d'éviter que la peur s'installe et soit utilisée contre les emplois et les sociétés d'information.

- Les syndicats refusent toute mise en concurrence des salariés et de leurs entreprises.

Les syndicats tiendront dans les jours qui viennent les réunions qui s'imposent avec les personnels et veilleront à ce qu'une information réelle et sérieuse soit diffusée, malgré le culte de l'opacité cultivé au sommet des deux groupes.

Ils prennent toutes dispositions pour réagir en temps voulu à tout acte mettant en cause l'emploi et les quotidiens.

Les moyens financiers existent aussi à La Voix du Nord

Le Groupe La Voix du Nord et le Crédit Agricole Nord de France avaient conclu, en février 2011, un partenariat stratégique comportant une prise de participation de la banque dans le groupe de presse, ainsi que le développement de synergies industrielles au service de leurs clients respectifs.

Les accords passés entre les deux groupes en 2011, concrétisés par une prise de participation dans La Voix du Nord Investissement, holding de contrôle du groupe La Voix du Nord, prévoyaient que cette participation au capital pourrait être augmentée dans les cinq ans à venir, de manière progressive et optionnelle, jusqu'à atteindre 35 % du groupe La Voix du Nord.

Aujourd'hui, alors que les synergies entre le Crédit Agricole Nord

de France et La Voix du Nord ont commencé à être mises en œuvre, et pour accompagner la volonté du groupe Voix du Nord et de son actionnaire majoritaire le groupe Rossel, de participer à l'évolution du paysage de la presse quotidienne régionale en France, les deux partenaires ont décidé de franchir une nouvelle étape, pour renforcer leur alliance.

En application des accords passés l'an dernier, le Crédit Agricole Nord de France a décidé en janvier 2012 d'accroître sa participation dans la société Voix du Nord Investissement, portant ainsi sa part dans le groupe La Voix du Nord de 17,5 % à 24,2 %. Cette participation pourra être portée à 35 % dans les quatre ans.

Source blog CGT
Voix du Nord

Les soutiens (Presse quotidienne nationale)



Olivier Blandin, secrétaire général d'Info-Com-CGT

« Votre analyse et votre lutte sont justes. Sans une riposte généralisée de tous les salariés d'un titre (journalistes, cadres, employés, ouvriers), les exemples dramatiques qui suivent s'adresseront à chaque titre au nom « des difficultés économiques du secteur et des charges qui pèsent sur le coût du travail ».

La synthèse de la " TVA SOCIALE " pour la profession se résume à la suppression de plus de 200 emplois (voir le « descriptif » qui suit) pour le moment. Et cela ne fait que commencer. Pour éviter de telles dérives dramatiques des créateurs d'une crise que les salariés paient de leurs emplois, vous avez le soutien inconditionnel du syndicat Info-Com-CGT dans la juste lutte que vous menez pour une information de qualité et le maintien des emplois. Constat éloquent d'une élimination en règle.

Lundi dernier, au tribunal de commerce de Paris, nous avons assisté à un tour de passe-passe magistral, orchestré au plus haut niveau de l'Etat, malgré « l'émotion feinte » du chef de l'Etat, à l'occasion de ses vœux à la presse, et du ministre du Travail. En l'espace de quatre heures, le projet funeste de Puga-

chev (pure player gratuit pour France Soir) a été validé, tandis qu'un tandem de repreneurs achetait la marque La Tribune pour quelques centaines de milliers d'euros.

Les conséquences sociales pour l'avènement de la presse low-cost : France Soir : 87 licenciements, principalement des journalistes, dont 21 salariés de l'imprimerie licenciés, dépôt de bilan du centre d'impression suite à l'arrêt du tirage des titres.

La Tribune : 115 licenciements pour le siège éditorial, principalement des journalistes, dont 20 postes menacés pour les centres d'impression (Paris et province) ainsi que 20 licenciements pour la distribution dans l'entreprise de portage appartenant à La Tribune. Résultat de cette « dématérialisation » des effectifs : 50 postes conservés, dont 31 journalistes.

Ces experts en marketing de l'information expliquent sans rire que



Stéphane Patuerey, secrétaire du CE Info-Com-CGT France-Soir

« Étant en plein PSE actuellement, les camarades de France-Soir vous apportent tout leur soutien.

« Une bataille n'est perdue que lorsqu'on ne l'a pas menée. »

le contenu éditorial sera de grande qualité. Camarades de la SILPAC-CGT, du SNJ et salariés de la profession, ne lâchez rien. Le numérique ne leurre pour ces fossoyeurs d'une information de qualité. Dans leurs esprits, l'achat d'une marque en dépeuplant une rédaction de son ADN générera, en l'espace de quelques mois et de quelques clics, des profits rapides par le biais de la publicité.

Les apprentis sorciers détiennent aujourd'hui deux titres emblématiques de la presse quotidienne nationale. Maintenant, quel sera le prochain ?

Mais ne soyons pas inquiets, socialement tout est prévu : leurs perspectives et leurs solutions pour les experts et les professionnels de l'information s'appellent le pôle emploi.

DEBOUT LES DAMNÉS DE LA TERRE...

Amicalement et fraternellement

Toute lutte pour le droit à une information de qualité, pour la vie d'un journal, pour les emplois qui en dépendent mérite que chacun, salarié de la presse, lecteur, citoyen et politique, ne redouble d'efforts pour la mener.

Courage, résistance et solidarité vaincront tous les projets destructeurs des forces obscures du capital.

Fraternellement

L'histoire

En 1762, les philosophes veulent éclairer le monde grâce aux lumières de la raison. L'Encyclopédie de Diderot est en cours de rédaction et Rousseau publie « Du contrat social » où il déclare que le véritable souverain est le peuple. C'est la naissance de l'hebdomadaire *Annales, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie*.

1785, Jean-Baptiste Milcent, homme de lettre parisien ami de Diderot reprend la petite feuille de quatre pages.

Au cours de la Révolution, l'ancêtre de Paris-Normandie connaît plusieurs évolutions, il change de format et devient quotidien en 1790 et est rebaptisé *Journal de Rouen* en 1791. Modifications qui résultent de la large place qu'il accorde aux séances du Parlement et de la nouvelle législation.

Le 25 juillet 1830, une ordonnance royale suspendant la liberté de la presse, déclenche la révolution dans la capitale. A Rouen, Auguste Visinet, rédacteur, verrouille les ateliers du journal pour empêcher la police d'y entrer, puis harangue la population depuis le balcon de l'hôtel-de-ville.

1872, Léon Brière, nouveau propriétaire du *Journal de Rouen*, Républicain et philanthrope prévoit, en 1879, pour le personnel, une participation aux bénéfices, des indemnités en cas de maladie et même une retraite. Il modernise par ailleurs le journal.

1914, le journal passe de douze pages à six, partisan de l'Union sacrée, et de toute façon la censure veille à ce que la presse maintienne haut le moral national.

1927, le journal imprime une 5e édition en scindant en deux celle de l'Eure. Des agences sont créées, notamment celle de Paris, pour suivre de près la vie politique. Les 100.000 exemplaires sont atteints à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

1939, lorsque la guerre éclate en septembre, le journal subit immédiatement les conséquences de la censure instaurée par le Président du Conseil, Edouard Daladier. L'invasion, en mai 1940, inaugure la période la plus noire de l'histoire du journal.

1940, dès l'automne la ligne éditoriale, sous haute surveillance de la censure nazi, s'oriente vers le pétainisme.

1945, Pierre-René WOLF arrive aux commandes du journal pour 27 ans. Il est issu d'une famille de confession juive alsacienne, arrivée à Rouen en 1871 déjà pour fuir l'annexion de cette province par les Allemands. En 1941, face à la montée de l'antisémitisme, il fut contraint, comme ses parents, à fuir les Allemands.

1958, on compte 150 typographes-linotypistes à la composition.

1970, près de 650 salariés travaillent au seul journal *Paris-Normandie*.

1971, arrivée de Robert-Hersant, dit le « papivore ». Les journalistes se mobilisent, s'estimant vendus avec les meubles. Une semaine d'absence dans les kiosques. S'en suit, en 1972, une importante vague de démissions de « plumes ».

Le journal ne sera plus le même...



Ils ont déjà signé la pétition

Pierre LAURENT, secrétaire national du PCF - Thierry FOUCAUD, sénateur maire d'Oissel - Céline BRULIN, vice-présidente du conseil régional - Hélène KLEIN, adjointe au maire Ville de Rouen - Jean-Louis DALIBERT, directeur de cabinet du maire de Saint-Etienne-du-Rouvray - Gérard SENECAI, secrétaire général du syndicat CGT Chapelle Darblay - Alexandre CANET, secrétaire section PS de Rouen - Guy WURKER, secrétaire général de l'Union locale CGT - Michelle ERNIS, conseillère régionale - Josiane ROMERO, journaliste, ex-présidente du journal de FR3 - Colette PRIVAT, ancienne députée et ancienne maire de Maromme - Eric GARCIA, CGT journal La Provence - Vincent GORI, secrétaire du Comité de groupe GHM, journal l'Est-Eclair - Christophe GIGANTI, CGT journal Le Dauphiné Libéré - Pascal FROIDEFOND, CGT journal l'Union à Reims - Valérie ROURE, CGT journal Le Bien Public à Dijon - Marcel CANTIN, CGT au journal Ouest-France - Christian ADAM, CGT des journaux de Loire...

Famille Hersant : les fossoyeurs de la Presse normande ?

QUEL gâchis. Il n'aurait fallu que deux générations pour sacrifier sur l'autel des bénéficiaires les titres Paris-Normandie, Havre-Libre, Havre Presse. Feu Robert Hersant a commencé la sale besogne, sans aucune vergogne depuis le rachat des titres en 1971. Le fils, dans un costume bien trop grand pour lui, a marché sur ses traces pour accélérer le mouvement.

Que laisse aujourd'hui la famille ? Paris-Normandie, navire amiral du groupe, que les Hersant ont laissé sombrer dans une longue et douloureuse agonie pour les journalistes et les lecteurs. Aucune volonté manifeste d'investissement pour faire reprendre le bon cap à ce qui n'est pas encore aujourd'hui une épave mais qui a bien du mal à rester à flot. Et que dire des titres de la Presse havraise. Havre Presse, et Havre Libre (titre issu de la Libération) qui subissent le même sort, écrasés sous le compresseur de l'éternelle quête de profit sans aucune perspective ? Quel mépris pour l'histoire de notre pays. Mais quel d'étonnant quand on sait que Philippe Hersant a choisi l'exil en Suisse où il reconstruit un empire financé par les bénéfices accumulés entre autres sur le dos des salariés de la Presse Normande et la vente de la Socpresse.

Ce choix, les salariés ne peuvent l'accepter. Pas plus que vous lecteurs. Parce qu'un journal accompagne votre vie. Et que nous sommes tous attachés au pluralisme de la presse, à une information de qualité, riche et variée.

Une stratégie catastrophique

Aujourd'hui, les titres normands qui appartiennent au groupe Hersant Médias, sont sous une double menace. Celle, inquiétante, d'un plan social qui a été annoncé sans être détaillé. Celle, effrayante, d'une disparition à court ou moyen terme parce que l'actionnaire principal, qui n'a pas mené les réformes structurelles ni investi dans une rotative moderne, semble se désintéresser de notre sort. Depuis plus d'un an, les titres normands sont à vendre et ils n'ont pas trouvé preneur. Depuis le mois d'octobre, le groupe Hersant Media s'est associé au groupe belge Rossel (la Voix du Nord, notamment). Mais les titres normands ont été écartés de ce rapprochement. Trop de déficits.

La reprise de la presse normande arrivera peut-être, mais seulement quand une restructuration synonyme de destructions massives d'emplois aura été menée à bout. Pour les salariés sacrifiés, le seul horizon promis c'est la brutalité du pointage hebdomadaire à Pôle emploi. Comment a-t-on pu en arriver là ?

Les salariés de la presse normande sont en passe de payer la boulimie de Philippe Hersant. Révivant d'un empire, le groupe Hersant Media a racheté les titres Paru-Vendu au début des années 2000. Danse autour du Veau

d'Or. Ces titres d'annonces gratuits avaient une excellente rentabilité, alimentaient pour tous les autres journaux du groupe un abondant cash-flow. Dans la foulée, pour 160 millions d'euros, Philippe Hersant s'offrait La Provence et Nice-Matin. Nouvelle danse autour du Veau d'Or. Mais les stratégies n'avaient pas vu venir ce qui existait déjà. La petite annonce gratuite sur internet. Fini la rente et l'argent facile. Le marché s'est effondré en 2008. Bilan ? Les titres Paru-Vendu et les sociétés qui les animaient (Hebdoprint et Comareg) ont été liquidées fin 2011. Bilan ? Près de 5000 destructions d'emplois, le « plan social le plus important de 2011 » et des salariés remerciés avec le minimum légal. Bilan ?

Des déficits structurels organisés

Le cash-flow sur lequel le groupe Hersant Médias comptait pour se développer s'est transformé en plomb et, par contagion, la crise qui a affecté les titres d'annonces gratuits de GHM a commencé de gagner les titres de la presse payante. Gel des embauches presque partout, conflits larvés, baisse de la diffusion... Philippe Hersant, serait-il un Midas moderne où tout ce qu'il toucherait se transformerait en perte d'argent ?

L'explication est un peu trop facile. Aujourd'hui, la presse normande serait presque à l'équilibre si, depuis des années, elle ne versait pas des « management fees » exorbitants à Groupe Hersant Médias. Un expert mandaté par le comité d'entreprise les a qualifiés de surévalués de l'ordre de 50 % par rapport aux services rendus...

Force est aussi de constater que Groupe Hersant Médias a tout fait pour installer les titres normands dans la situation d'un déficit structurel. Il a vidé les sociétés de leurs actifs en vendant les sièges sociaux du Havre et de Rouen.

L'entreprise n'a guère vu l'argent de ces opérations mais en paie aujourd'hui le prix. La rotative, faite d'un assemblage biscornu entre les machines historiques de Rouen et du Havre (cette machine-là avait été rapatriée de la Guadeloupe dans les années 80), est cacochyme, inadaptée et ne permet pas d'imprimer autre chose que

le journal. Pendant un an, les problèmes techniques liés à cette rotative « reconfigurée » étaient tels que les journaux étaient soit en retard, soit absents des kiosques très régulièrement. C'est à partir de ce moment là aussi que la chute de la diffusion s'est accélérée. De baisses « classiques » liées aux changements d'habitudes de lectures, l'érosion s'est muée en catastrophe avec des dégringolades frisant certains mois près de 10%. Et la tendance s'est durablement installée. La vente des sièges sociaux a précipité les rédactions du Havre et de Rouen dans des locaux locatifs chers et qui plombent un peu plus les budgets.

Déficit structurel encore quand

on constate que Philippe Hersant a vendu les bijoux de famille acquis par feu Robert Hersant son père. Le Papivore, décrié, avait racheté Paris-Normandie en 1971. Avec les fonds propres du quotidien, il a grignoté titre par titre une série invraisemblable d'hebdomadaires normands. Ils ont été vendus au milieu des années 2000 à Publihebdos (un groupe adossé à Ouest-France). Nous n'avons pas vu la couleur de cet argent qui a sans doute servi à racheter les titres du sud. Pourtant, adosser une collection d'hebdomadaires à un grand quotidien, cela a du sens, permet des synergies, développe le tissu local. Mais les stratégies de groupe Hersant Médias ont aussi raté ce coche-là, ont acquis des titres éloignés les uns des autres et veulent désormais étrangler les salariés en raison d'une dette qu'ils ont eux-mêmes générés.

Enfin, deux coups de bouton sont venus parachever l'oeuvre de groupe Hersant Médias. Les crises de 2008 et celle qui nous frappe en ce moment ont signé le repli des annonceurs publicitaires. Leurs budgets sont resserrés. Parallèlement, l'explosion des médias sur internet (un virage qu'à pris Paris-Normandie assez récemment) a fragilisé le modèle économique d'une information de qualité payante et imprimée.

Retrouver votre confiance

L'histoire des titres normands ressemble hélas à celle de tant de sociétés aujourd'hui disparues. Recherche de cash rapide, absence d'investissement et de stratégie, management à court terme. Pendant trente ans, les titres ont vivoté sur leur monopole, l'actionnaire n'y voyant guère qu'un piège à publicités rentables. Mais Philippe Hersant sera-t-il pour autant le fossoyeur de la presse normande ? Nous ne le voulons pas. Il existe en Haute-Normandie une large place pour un quotidien local de qualité.

Comment faire ? Il nous faut retrouver votre confiance. Alors que des études de plus en plus alarmantes, venant s'ajouter à des chiffres de diffusion en baisse constante, confirment la perte de crédibilité de la plupart des médias, principalement écrits, il est urgent de retrouver la confiance des lecteurs. Et donc remettre la qualité, l'indépendance et le pluralisme de l'information au cœur des préoccupations. Face au foisonnement quasiment illimité des informations jetées sans contrôle sur Internet, l'avenir des médias traditionnels passe d'abord, et surtout, par des stratégies de développement multimédia qui s'appuient sur les fondamentaux du journalisme : rigueur, déontologie, indépendance de l'équipe rédactionnelle, moyens donnés aux journalistes d'investiguer, de recouper et vérifier l'information. Et surtout sortir du syndrome « pas de vagues » pour proposer des articles polémiques et percutants.

Le Syndicat National des Journalistes

Partout des luttes pour l'emploi

Chez Legrand Normandie

Legrand Normandie comprend trois sites de production (Fontaine-le-Bourg ; Malaunay ; Montville) avec un service central basé à Malaunay. Aujourd'hui, on y comptabilise 600 salariés (plus de 1.000 en 2007).

Legrand Normandie fait partie de LEGRAND, leader mondial de l'appareillage électrique, dont le siège social est basé à Limoges, revenu au CAC 40 depuis peu. (Chiffre d'affaires : 3 milliards d'euros).

Depuis la crise de 2008, les ventes des produits industriels ont chuté sans se relever jusqu'à 2010, à l'inverse des autres produits du groupe (domotiques, domestiques...). Face à ce constat, pour améliorer les résultats, la direction régionale s'est contentée de « dégraisser » les effectifs.

En 2011, le comité d'entreprise a nommé un cabinet pour expertiser les difficultés. Le constat est simple, Legrand Normandie a été sacrifié par la direction générale : depuis plusieurs années les produits industriels n'engendrent pas assez de marge pour enrichir les action-

naires, mais les trois sites sont rentables.

Sous la pression des syndicats, la direction générale a décidé de réagir : avec l'aide de consultants, il faut mener un projet pour relancer les produits industriels : MOQUE-RIE !

Aujourd'hui, ce projet se traduit par la fermeture du site de production de Montville et l'arrêt de la production des armoires métalliques à Malaunay !

Plus de 1.000 millions d'euros ont été distribués en à peine 5 ans aux actionnaires (KKR : fond de pension américain, et WENDEL : famille Seillière). Aujourd'hui, il en faut plus !

La CGT de Legrand Normandie pense autrement et construit un projet de développement des produits industriels en Normandie, afin de pérenniser les 3 sites et garantir un avenir à tous les salariés.

Soutenons cet élan de solidarité afin de combattre l'individualisme et obtenir un vrai partage des richesses.

UPM Chapelle Darblay

Après la tourmente et la crainte du lendemain, l'industrie papetière se considère aujourd'hui toujours en danger.

Pourquoi ? A cela, trois raisons majeures :

- La valse opaque des capitaux transfrontaliers au travers d'holdings situées, entre autres, dans des paradis fiscaux.

- Le partage stratégique entre groupes dominant des productions (papier journal, cartonnerie, hygiène, etc.) en France, en Europe, dans le monde.

- La réduction des capacités de production, destructrice d'emplois, à seule fin de maintenir au plus haut les cours du papier, etc.

UPM, dans sa stratégie d'achat, d'absorption, s'entend avec le groupe Myllykoski. Les conséquences directes : la suppression de 1.110 emplois. En détail, la fer-

meture de 3 machines en Finlande et de 4 machines en Allemagne. C'est moins 1,3 millions de tonnes de papier, dont 110.000 tonnes de papier journal.

Dans cette logique, le site d'UPM Stracel (en Alsace) est d'ores et déjà livré à la concurrence. Si demain il n'y a aucun repreneur crédible, avec un projet pérenne pour fabriquer autre chose que du papier d'impression, il y aura fermeture du site et destruction violente de 270 emplois.

Si les salaires sont le premier poste de dépense dans une entreprise de presse, le second est l'achat du papier. La suppression de 110.000 tonnes de papier journal sur le marché a bien cette vocation première de maintenir, au-delà de ses coûts de production, un prix élevé. Cette stratégie des multinationales du secteur pèse donc directement sur le prix de l'accès à la presse écrite et, par

là même, sur l'emploi des salariés de celle-ci.

Néanmoins, une nouvelle crainte se fait jour à UPM Chapelle Darblay, et dans d'autres sites, autour des machines de production de papier journal : la crainte des arrêts de l'impression des titres de presse, à l'instar de *France-Soir*, *La Tribune*.

Nous, FILPAC-CGT, considérons le papier comme le support privilégié de l'écrit, de la diffusion des idées, de l'information, des œuvres littéraires et graphiques. De ce fait, et pour toutes ses raisons, contre vents et marées libérales, nous déclarons l'industrie papetière stratégique pour notre pays. Pour toutes ces considérations, l'Etat ne doit pas faillir devant les multinationales, mais revenir sur sa politique de désindustrialisation, et se porter garant auprès de tous du maintien de cette production.



Fin 2009, m-real a fermé les ateliers de production de pâte à papier du site d'Alizay et le 4 mai 2011, ce groupe Finlandais a annoncé vouloir fermer définitivement tous les ateliers de production de papier encore en exploitation. 550 emplois (300 de salariés m-real et 210 de sous traitants permanents) pourraient disparaître dans une vallée déjà très sinistrée.

L'intersyndicale et les employés se battent pour sauver les emplois du site depuis 2 ans. Nous avons proposés, en coordination avec un collectif de maintien de l'emploi composé de syndicalistes et de membres de partis politiques (EELV, NC, NPA, PCF, PS), de nombreuses solutions, validées par des experts reconnus internationalement pour sauver le site (filière papier recyclé Française, bio carburants, productions de produits différents, électricité verte (projet retenu par CRE3 expliqué en annexe 16), ...). M-real a systématiquement écarté toutes nos propositions.

Notre machine à papier est très récente et plus productive que ses concurrents. C'est la plus grande machine de France (voir documents 1 et 2) mais un système financier de remontée d'argent vers la Finlande rend le site financièrement, et non techniquement, non rentable (voir document 3).

De nombreux repreneurs potentiels ont étudié le rachat du site, 5 d'entre eux ont fait une offre ferme. 2 d'entre eux, jugés sérieux en septembre dernier par m-real, souhaitent toujours acheter le site. L'un d'entre eux, Activa Pro, souhaite même développer les produits fabriqués sur site en produisant des biocarburants de seconde génération, lesquels seraient envoyés à Petit Couronne sur le site de PetroPlus pour être raffinés (voir document 4). La quantité de biocarburants générée correspond à 20% de la capacité de production de l'usine de PetroPlus.

Malgré ces acheteurs, m-real refuse la vente sans raison économique (voir document 5). Nous sommes certains qu'il existe en effet une entente illicite entre 3 groupes papetiers Finlandais pour

réduire les capacités de production Européennes et maintenir les prix (document 6). Cette entente illicite a été dénoncée à la commission Européenne et une demande d'enquête auprès du commissaire à la concurrence a été déposée (documents 7 à 9)

Après que nous l'ayons interpellé, l'Etat Français travaille le sujet et cherche à mettre sous pression m-real pour éviter la fermeture du site (documents 10 et 11). Toutefois, il apparaît qu'aucune loi ne permet d'empêcher m-real d'agir comme il l'entend et les actions de l'état sont donc limitées en termes d'efficacité. Nous avons donc demandé que la loi évolue pour tenir compte de l'impact social de décisions privées.

Le conseil régional de Haute Normandie, le Conseil général de

l'Eure, les communautés de commune Seine-Bord et Seine-Eure soutiennent à l'unanimité la demande de la mairie d'Alizay d'exproprier m-real pour utilité publique (documents 12 à 15), en lien avec l'un des 2 repreneurs potentiels, pour conserver une activité papetière sur le site.

Le temps est désormais compté. M-real a lancé la procédure de fermeture du site, procédure qui doit amener au licenciement des salariés le 2 avril prochain. Nous discutons actuellement des conditions d'aides des salariés en cas d'éventuels licenciements mais continuons à nous battre pour mettre en œuvre toutes les solutions qui permettraient de conserver les emplois industriels sur le site d'Alizay.

Intersyndicale CFE-CGC / CGT.



Le Silpac-CGT (Syndicat des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication, de Rouen, du Havre et de leur région) ;

La FILPAC-CGT (Fédération) ;

L'Union Départementale des syndicats CGT de Seine-Maritime ;

L'Union Locale des syndicats CGT de Rouen ;

Le SNJ (Syndicat National des Journalistes) ;

Vous invitent au meeting sur la défense de l'emploi notamment industriel la défense de la presse quotidienne régionale

Le 24 février 2012, à 12 heures au journal - 33, rue des Grosses-Pierres 76250 DEVILLE-LES-ROUEN